

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'EXPERTS-COMPTABLESRETRAITES

200- 216 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Procès-Verbal du conseil d'administration du 17 juin 2024

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est tenu le 17 juin 2024 au siège du CNOEC PARIS 75014 en **Visioconférence**.

La feuille de présence comportant 8 administrateurs titulaires et 3 suppléants en remplacement de 3 administrateurs titulaires et faisant état de 18 voix et 2 invités, est validée par le Président.

Le Conseil peut délibérer conformément à l'article 9 des statuts.

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation.

- Approbation du procès-verbal du Conseil du 4 avril 2024
- Actualités du Président
- Compte-rendu des commissions et délibérations éventuelles
- Relations avec les Institutions (CAVEC, CNOEC, CNCC, Syndicats, CNRPL...)
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du Conseil du 4 avril 2024

Chaque participant a reçu le projet de procès-verbal préparé par la Secrétaire et revu par le Président. Le procès-verbal du CA du 4 avril 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Actualités du Président

Alain Rolland souhaite la bienvenue à Sacha Prud'homme nouveau président d'ECR Rhône Alpes qui assiste en Visio au conseil avec Hélène Sabatier qui est la représentante de l'association à la Fédération.

Le président traitera les actualités au fil de l'eau, mais il donne la parole aux administrateurs qui souhaitent rendre compte de l'activités/ réunions/AG qui se sont déroulées dans leur associations.

Bernard Mercier (ECR Centre CREC) : Une sortie le 5 juin regroupant 20 personnes à Aubigny sur Nère (Cher) a été très appréciée par les participants.

Jean-Paul Moinard (ECR PCV) : L'AG de l'association s'est tenue lors d'une journée organisée à Rochefort le 10 juin en présence des présidents du Conseil régionale et de la Compagnie à l'entière satisfaction des 27 personnes présentes. Remontée positive concernant l'offre Francis Lefebvre.

Sacha Prud'homme (ECR Rhône Alpes) : Lors de l'AG de l'association le 13 juin au Conseil Régionale les participants ont assisté à une conférence très intéressante de Patrick Julien, président d'une mutuelle santé, sur l'intérêt d'adhérer ou non à une mutuelle, les choix et

critères de sélection, les couvertures et garanties. Le diaporama va être transmis à ECR qui le mettra à la disponibilité de nos adhérents sur le site.

Guy Brodu (ECR Pays de Loire – Cercle Marengo) : remercie Jean Paul Moinard pour tout ce qu'il fait pour Yapla qui est un bon logiciel pour nos associations. Il invite ceux qui ne l'ont pas encore adopté à le faire.

René Bomeri (AROEC) : un conseil d'administration de l'association s'est tenu en mai au cours duquel le changement de nom en ECR... a été abordé. Pas de prise de décision en raison de l'absence de certains administrateurs. Le sujet sera remis à l'ordre du jour lors du prochain conseil du 18 septembre. Alain Rolland insiste sur le fait qu'il est grand temps que l'AROEC rentre dans le moule de la Fédération, le changement de nom ayant été décidé en...

Thierry Leprince (ECR Bretagne) : Le 14 juin s'est tenue l'AG de l'association à Carnac. Une cinquantaine de personnes y ont participé. Tout s'est bien passé. Le coaching mémoire se développe. En juillet deux réunions sont programmées au CROEC avec les stagiaires.

Rappel des objectifs d'ECR

En période d'Assemblée générale et de fin d'exercice le président rappelle qu'il convient de ne pas oublier les quelques objectifs que le conseil d'ECR s'était fixés pour l'année 2024 : Des cotisations d'un montant d'environ 35€, une participation pour le coaching mémoire d'environ 100€, faire des demandes de subventions au CROEC et au CRCC (suite à l'intervention d'Alain Rolland à la coordination des présidents), faire la promotion de nos offres de services, fidéliser nos adhérents (les anciens mais aussi les nouveaux).

Il est rappelé que les images utilisées sur les sites doivent être des images qui sont hors droit d'utilisation, sinon vous vous exposez à des poursuites et vous serez dans l'obligation de payer une indemnité (300 à 400€ par image).

Le fichier des adhérents des associations régionales a été transmis au Conseil National pour actualisation de l'envoi du SIC à nos adhérents (toujours en cours malgré nos relances). De ce fichier il ressort que, depuis le 1^{er} janvier 2024, 270 retraités ont adhéré aux associations régionales (le nombre d'adhésions en 2023 a été de 355). Ce chiffre très encourageant est pour environ 200 adhésions dûes à la circulaire CAVEC/ECR. Les adhésions devraient se poursuivre et il convient d'essayer par des relances d'appels de cotisations de limiter le nombre d'adhérents qui n'auront pas renouvelé leur cotisation au 31 décembre 2024 et qui sortiront donc de l'effectif.

Revalorisations du point servi et du point cotisé des sections professionnelles de la CNAVPL : Alain Rolland présente les statistiques depuis l'année 2017. Celles-ci montrent que notre caisse de retraite est bien placée et qu'elle a le taux de rendement (point servi/point cotisé) le plus élevé.

Situation de trésorerie

Pas de changement significatif depuis le dernier conseil. Thierry LEPRINCE indique que les subventions du CNOEC (20000€) et du CNCC (10000€, pour un budget de 8000€) ont été reçues.

Relations avec les Institutions

Pas de faits majeurs depuis le dernier conseil.

La Cavec poursuit ses travaux sur l'impact financier de la réforme de l'assiette sociale des travailleurs non-salariés et de la réforme des retraites sur son régime complémentaire et sur l'évolution des barèmes et des cotisations du régime complémentaire permettant de satisfaire l'obligation de neutralité financière, demandée par la Tutelle, pour les assurés affiliés à ce régime complémentaire pris dans leur ensemble.

Compte-tenu de la dissolution de l'Assemblée nationale prononcée le 9 juin dernier, il est difficile de savoir si ces travaux, au demeurant très importants, seront ou non utilisés.

Commissions

Offres partenaires

YAPLA et WIX

12 associations mettent en place YAPLA. 2 ont choisi WIX, et 5 sont dans l'expectative. ECR Limoges devrait mettre en place YAPLA.

Alain ROLLAND incite fortement les quatre autres associations à se positionner sur une plateforme.

WIX est opérationnel à Paris Ile de France, Rhône-Alpes devrait l'être d'ici fin juin.

Francis Lefebvre (FL)

Gros succès : 399 abonnements, contre 303 en 2023, soit 19,3 % des effectifs.

Dont 245 nouveaux et 154 renouvellements (50.7 %)

Les abonnements qui n'ont pas été renouvelés ont été déconnectés fin avril par FL (sur 263 qui s'étaient connectés 69 ont été éliminés).

L'abonnement 2024 ne concerne que le Mémentis fiscal. Un accord plus large, incluant le « Patrimoine » sera discuté en juillet prochain.

Offres complémentaire santé :

Offre Fidélisanté

Verspieren nous propose une offre Fidélisanté qui est une complémentaire santé Verspieren, l'assureur est Malakoff.

Tout assuré assujetti au régime général de sécurité sociale peut adhérer. Il n'y a pas de questionnaire médical.

Ce contrat existe depuis 15 ans et il a environ 10 000 affiliés. Le souscripteur choisit parmi cinq formules. C'est un contrat haut de gamme qui rembourse un pourcentage important de la base de remboursement de la SS (de 200 à 600% selon la nature des prestations).

Les cotisations varient selon l'âge de l'affilié. La comparaison avec nos deux mutuelles existantes est difficile (Cotisations/garanties).

Les cotisations mensuelles sont beaucoup plus élevées : la formule 1 de Fidélisanté (134€) correspond en gros aux niveaux 4 de Mutualia (135€) et de Viasanté (153€).

Une discussion s'engage.

Le conseil décide de ne pas proposer ce contrat à nos adhérents.

Alain Rolland va reprendre contact avec Verspieren.

Notre présence aux congrès de la profession

Congrès IFEC le 4 et 5 juillet à Deauville :

René Bomeri, Thierry Leprince et Alan Rolland y participent. Nous avons un stand (N°10) en face de celui de la Cavec.

Congrès ECF à Paris le 19 et 20 septembre à Bercy-Paris

Nous attendons confirmation que nous avons bien un stand.

79^{ème} congrès du CNOEC à Marseille du 9 au 11 octobre

Nous sommes comme l'an passé dans le stand de la Cavec.

Les Assises de la CNCC à Grenoble (Alpexpo) le 5 et 6 décembre

Nous attendons confirmation que nous avons bien un stand.

La réunion en Visioconférence est close à 12 h 30

Le prochain conseil d'administration se tiendra, le 19 septembre 2024 à Paris.

Alain ROLLAND
Président